CENTRE HOSPITALIER Une nouvelle unité de soin

AINAY-LE-CHÂTEAU Durant ses voeux 2023, la directrice Rosine Nigon Mansard a annoncé de nouveaux projets pour le centre hospitalier.

ors de la cérémonie des vœux du centre hospitalier qui s'est tenue en présence de Gérard Dériot, président du conseil de surveillance, et du docteur Salah Djouadi, président de la commission médicale d'établissement, et de membres du personnel, la directrice, Rosine Nigon-Mansard a tout d'abord dresser un bilan de l'année écoulée.

BUDGET EXCÉDENTAIRE

Elle a notamment rappelé qu'en 2022 le centre hospitalier c'était 866 patients suivis sur l'année, 405 employés au 31 décembre et 65 métiers différents. C'est aussi un exercice budgétaire qui, bien qu'encore non consolidé, se terminera avec un résultat excédentaire, ce qui est exceptionnel, comme l'a rappelé Gérard Dériot. 2022 a également vu la poursuite du développement de l'ambulatoire avec l'ouverture de permanences infirmières à Lurcy Lévis et à Cosne d'Allier et la signature d'une convention pour la prise en charge de patients nécessitant des soins sans consentement avec le Centre hospitalier de Moulins-Yzeure et d'une convention de partenariat avec le Centre de réadaptation professionnelle de La Mothe, à Louroux Hodement Haut Bocage.



À l'issue de la cérémonie, les accueillants ayant pris leur retraite en 2022 ont été mis à l'honneur.

DES DOSSIERS À CONSTRUIRE

« 2023 sera encore sans nul doute riche en projets à réaliser et dossiers à construire, a poursuivi la directrice, comme travailler sur la création d'une unité protégée au sein de unités de soins de longue durée (USLD) ou encore conduire les deux opérations de grands travaux : plan de circulation et couvertures des bâtiments mais également la poursuite de la réforme du financement de

la psychiatrie, la réforme des autorisations d'activité, le nouveau schéma régional de santé. »

A l'issue de la cérémonie, 5 accueillants ayant pris leur retraite ont été mis à l'honneur : Jocelyne Augendre, Christine Descloux, Ghislaine Perrot, Daniel Sauvette, et Bernadette Vilatte,